

des vocations ; la plus remarquable fut sans contredit celle de Melle Hardey qui, devenue assistante générale, se plaisait à rappeler les privations et les épreuves de ces commencements.

D'autres fondations se succédèrent. Mgr Bourget en demanda une pour le Canada en 1841. Mère de Galitzin, visitatrice des maisons d'Amérique à cette époque, fut chargée des négociations. Elle se rendit à Montréal, où elle trouva une cordiale hospitalité chez les Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame qui, l'année suivante, eurent aussi la charité de recevoir les Mères Gaillon, Lèvesque, de Kersaing et la Sœur Battandier, avant qu'elles se rendissent à leur maison de Saint-Jacques-de-l'Achigan. Cette réception si religieuse laissa les meilleurs souvenirs et provoqua entre les deux communautés l'estime et l'union mutuelles.

Les œuvres se développèrent au Canada comme partout ailleurs. La maison de Saint-Jacques fut transférée en 1846 à Saint-Vincent, puis au Sault-au-Récollet, plus proche de Montréal, où un demi-pensionnat fut plus tard établi. 1849 vit la fondation d'Halifax, dans la Nouvelle-Ecosse ; 1852, celle de London, Ontario. Nous restreignant au Canada, nous ne mentionnerons point les autres villes de l'Amérique du Nord qui devinrent le théâtre du zèle des religieuses du Sacré-Cœur. Ajoutons seulement que l'isthme de Panama fut traversé en 1853 à dos de mules par la colonie dirigée par Mère du Rousier, pour implanter la Société du Sacré-Cœur dans l'Amérique du Sud. Santiago en fut le premier centre.

*
* * *

Constitutions. — La connaissance des constitutions d'une congrégation religieuse est nécessaire pour en acquérir une idée vraie et juste : telle est la raison du 3e chapitre, livre III, de la vie de la fondatrice par Mgr Baunard ; nous en extrayons les pensées suivantes.

« La fin de cette société est de glorifier le Sacré-Cœur de Jésus, « d'abord en travaillant au salut et à la perfection de ses membres par